


AMENDEMENT PROPOSÉ PAR VOS RAPPORTEURS SPÉCIAUX

| | | | | |
|---|-------------------------------------|----|---|--|
|  | PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2014 | | | |
| | ARTICLES SECONDE PARTIE | N° | 1 | |
| | MISSION ACTION EXTERIEURE DE L'ETAT | | | |
| | | | | |

A M E N D E M E N T

présenté par

MM. YUNG et DU LUART

rapporteurs spéciaux

ARTICLE 44 état B

Modifier comme suit les crédits des programmes :

(en euros)

| Programmes | Autorisations d'engagement | | Crédits de paiement | |
|---|----------------------------|--------------------|---------------------|--------------------|
| | + | - | + | - |
| Action de la France en Europe et dans le monde Dont Titre 2 | | 150 000 150 000 | | 150 000 150 000 |
| Diplomatie culturelle et d'influence Dont Titre 2 | 150 000 | | 150 000 | |
| Français à l'étranger et affaires consulaires Dont Titre 2 | | | | |
| TOTAL | 150 000 | 150 000 | 150 000 | 150 000 |
| SOLDE | 0 | | 0 | |

OBJET

Cet amendement propose de **réduire de 150 000 euros les crédits du programme 105 (action n° 7) afin de donner une suite au contrôle budgétaire**

effectué l'année dernière par l'un des rapporteurs spéciaux, au sujet des **ambassadeurs thématiques**.

Ce contrôle avait conclu que, si l'enjeu budgétaire associé à ces postes est relativement modique (inférieur à 725 000 euros pour l'ensemble des programmes du ministère des affaires étrangères), **leur nombre (vingt-huit) était excessif**. De plus, **les conditions de nomination de près de la moitié d'entre eux, par une simple note de service, sont très discutables**, la Constitution précisant que les ambassadeurs doivent être nommés en Conseil des Ministres.

Depuis lors, le mouvement ne s'est pas inversé, la nomination d'autres ambassadeurs de ce type étant annoncée (notamment sur le sport) sans qu'aucun « ménage » ne soit fait.

Cet amendement vise donc à manifester la vigilance sur le sujet afin d'éviter toute dérive.

Les sommes correspondantes pourront utilement **abonder les crédits de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE)**, au sein du programme 185 (action n° 5) – en cohérence avec la priorité donnée à l'école et à la jeunesse.